



Les criteres pou devenir avocat

Par **evrim_old**, le **07/10/2007 à 00:44**

bonjour
j'aurais voulu savoir si pour devenir avocat il faut ,et je le souligne: obligatoirement
etre de nationalite française ou ressortissant d'un état membre de l'union européenne
avoir un casier judiciaire vierge (les 3 volets)
merci.

Par **Jurigaby**, le **07/10/2007 à 13:30**

[citation] L'élève avocat doit encore remplir des conditions de nationalité, il faut :
* être français
* ou ressortissant d'un Etat membre de l'union européenne
* ou partie à l'accord sur l'espace économique européen ;
* ou être ressortissant d'un Etat offrant une réciprocité aux Français souhaitant exercer dans ledit Etat ;
* ou être réfugié ou apatride ;
Les ressortissants de l'union européenne, qui ont la qualité d'avocat dans leur pays d'origine peuvent demander leur inscription comme avocat en France, sous réserve de passer un examen d'aptitude.
De même, sous réserve de réciprocité et de passer une épreuve de contrôle des connaissances, les avocats étrangers peuvent être inscrits comme avocat en France.
(Pour en savoir plus consultez la rubrique « Devenir avocat »)

[citation] De même, la profession d'avocat requiert une attitude irréprochable, c'est pourquoi il faudra fournir un certain nombre de documents attestant de sa moralité.
Il faut :
* ne pas avoir fait l'objet de condamnation pénale pour agissements contraires à l'honneur, à la probité ou aux bonnes mœurs (fournir le formulaire B3) ;
* ne pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, révocation, retrait d'agrément ou d'autorisation
* n'avoir pas été frappé de faillite personnelle.
Toutes ces conditions ayant notamment pour but de garantir au client des relations saines.

http://www.cnb.avocat.fr/VieProfessionAvocat/VPA_votreavocatetvous_comment_devienton_avocat.php

Par **evrim_old**, le **08/10/2007** à **23:54**

boinjour , rnune condamnation avec sursis a une amende pécuniaire s'efface-t-elle automatiquement du formulaire B3 au bout de la période de sursis ?rnDe meme pour une interdiction de gérance de 5 ans ?rnDe plus ou peut-on trouver la liste ,si elle existe, des etats offrant la reciprocite d'exercer aux avocats fracais dans les dits pays.rnmerci pour votre réponse